

EXPLORATION D'UN OUVRAGE FORTIFIÉ

à Houlbec-Cocherel (Eure)

par ALPHONSE-GEORGES POULAIN (1)

La commune d'Houlbec-Cocherel, canton de Vernon, (Eure), est assise pour une grande partie sur le plateau s'étendant entre la Seine et l'Eure, à environ 140 mètres d'altitude et pour une autre partie près du village de Cocherel, sur les pentes de la rive droite de cette dernière rivière.

Le village d'Houlbec, où se trouve la petite fortification qui fait l'objet de cette notice, s'étend sur le plateau, à trois kilomètres à vol d'oiseau de la rivière d'Eure. Il se divise en deux parties, le Haut-Houlbec et le Bas-Houlbec. La première, bâtie au bord de la plaine parsemée de bosquets et de plants de pommiers, est traversée par la route de Ménilles à Gaillon et s'orne d'une grande place herbue plantée elle-même de ces arbres aux troncs tordus qui constituent une des richesses de la Normandie.

Le Bas-Houlbec dominé par un château moderne et sur lequel veille la flèche effilée de son église, s'étale au fond d'un étroit vallon arrosé d'un ruisseau (un Bec) alimenté par des sources qui, se dirigeant brusquement vers l'ouest, s'évase aux approches de la vallée de l'Eure. Un manteau de verdure couvre le coteau vers le nord, ce sont les bois d'Houlbec, trous d'excavations profondes d'où l'on extrayait autrefois la pierre à meules, c'est-à-dire le calcaire de Brie, industrie encore très florissante il y a un demi-siècle.

Le fief d'Houlbec était au moyen-âge et jusqu'à la Révolution divisé en deux portions : Houlbec-le-Pré et Houlbec-la-Salle. Leurs manoirs s'élevaient dans le vallon, l'un, celui

(1) Note communiquée à la séance du 29 avril 1929.

du Pré, incendié et démoli il y a quelque vingt-cinq ans, situé au sud-est du Bas-Houlbec et celui de la Salle, bâti près du chevet de l'église, détruit après la Révolution.

Vers le nord-ouest, au point où le vallon forme un coude, la pente boisée laisse voir la pointe d'un petit promontoire s'avancant entre une cavée où court une piste se dirigeant vers la ferme du Bois-d'Houlbec, et une autre dépression de terrain occupée par des herbages. Le lieu-dit porte sur le plan cadastral le nom caractéristique de « la Motte ».

Une petite redoute appelée dans le pays « la butte aux Anglais », à peu près circulaire, composée d'un rempart en terre entouré d'un fossé, est assise à la pointe de ce promontoire.

Si l'ouvrage dans son ensemble a la forme d'une ellipse, cela tient au rétrécissement sensible de la plate-forme du talus vers la pointe du promontoire, diminuant de ce fait, à cet endroit, la largeur de la levée de terre. L'intérieur qui mesure 12 mètres de diamètre, est rigoureusement circulaire (voir le plan pl. 1).

Vu de l'intérieur surtout, le rempart élevé vers le nord-ouest de 2 m. 50 environ au-dessus du niveau du sol actuel, s'abaisse sensiblement en arrivant vers la porte, large de 2 m. 50 à 3 mètres et faisant face au sud-sud-est, où il n'a plus guère qu'un mètre de hauteur.

On voit très bien, qu'outre la déclivité légère du terrain, qu'épouse le retranchement, on a renforcé le côté le plus vulnérable, c'est-à-dire le plateau. Cependant, la hauteur du talus vu du fond du fossé, est à peu près constante sur tout le pourtour, sauf du côté de la porte, où la dépression occasionnée par celle-ci la diminue un peu.

Le rempart, plat à sa partie supérieure, a une largeur irrégulière de 4 m. 50 à 5 mètres vers le nord et l'ouest. Ainsi que je viens de le dire, cette plate-forme se rétrécit vers le sud-est et le sud-ouest où elle n'a plus que 2 m. 50, pour finir à 1 m. 30 environ près de la porte. La hauteur du talus, prise du fond du fossé, est de 3 m. 50 environ. La largeur de ce fossé, au niveau du sol naturel est de 5 mètres et sa profondeur d'environ 1 m. 65.

Devant la porte, on ne voit plus que des traces du fossé,

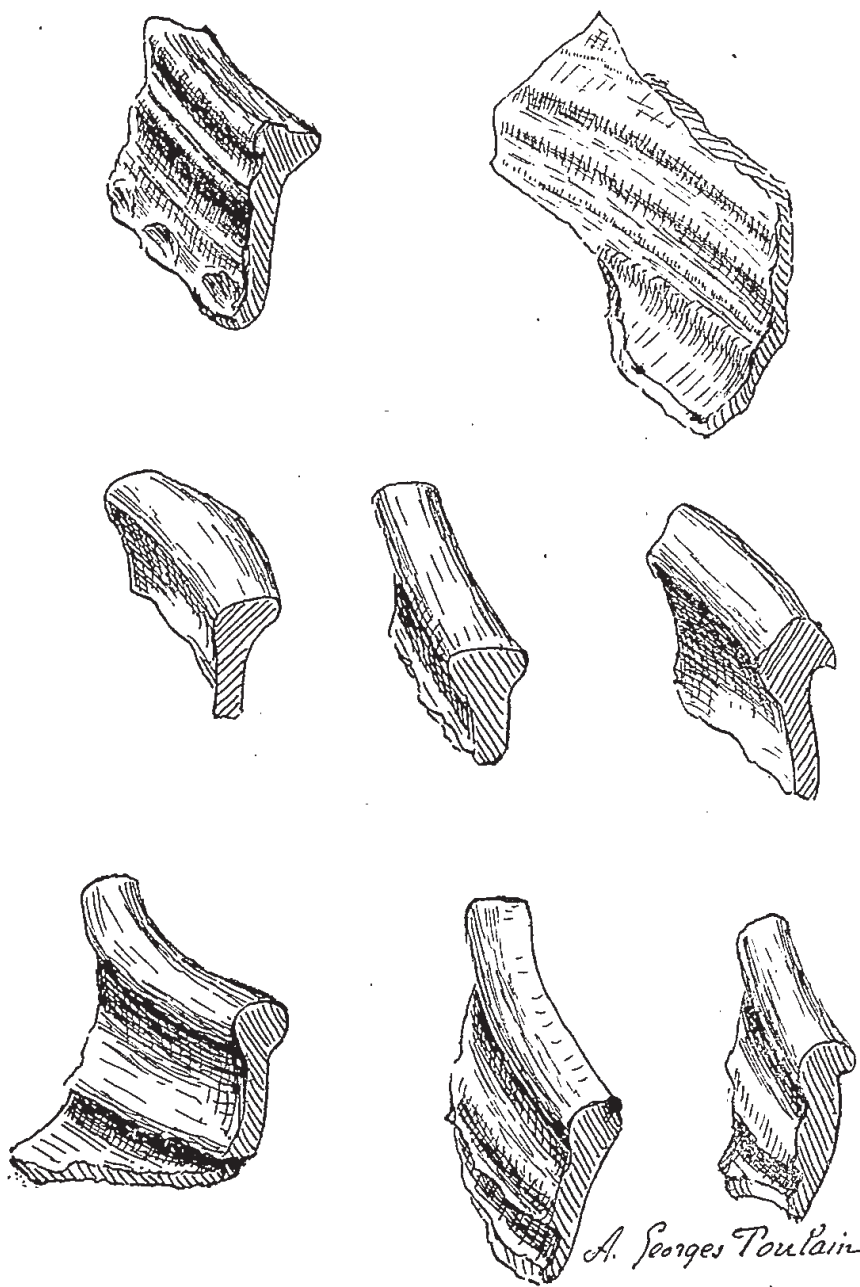
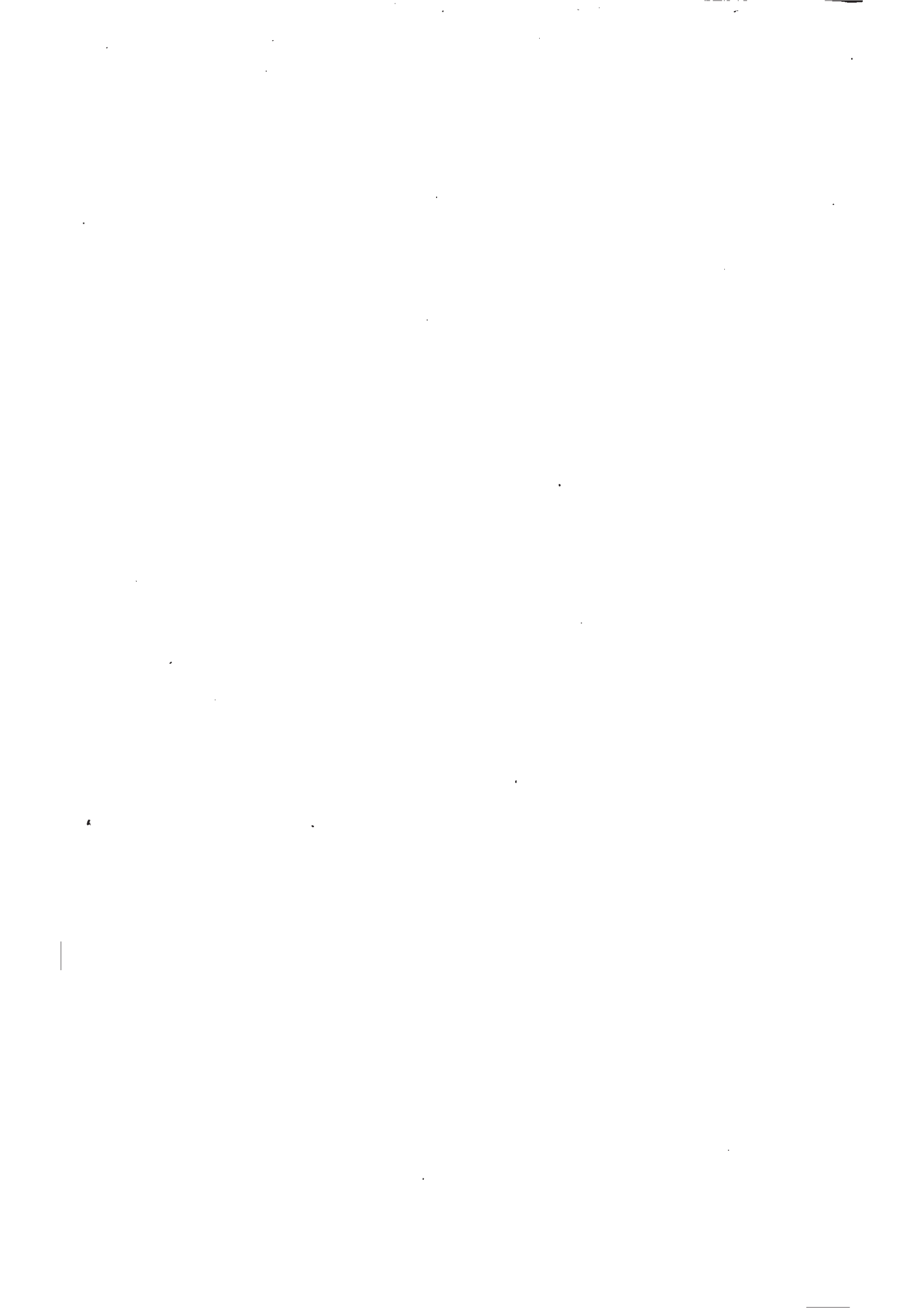


Fig. 1

TESSONS DE POTERIE



qui devait néanmoins exister autrefois. En ce point, la déclivité rapide du coteau suffisait à la défense. La cavée très profonde située à environ 35 mètres du fossé, côté sud-ouest, constituait aussi un autre moyen de protection.

On a signalé un peu partout et relevé le plan d'un grand nombre d'enceintes, mais peu d'entre elles ont été explorées, et ce sont principalement les fouilles qui peuvent apporter un peu de lumière sur leur date de construction ou d'occupation.

J'ai pu, grâce à l'aide pécuniaire de mon distingué collègue et ami, M. Henri Gadeau de Kerville, pratiquer l'exploration de la petite enceinte d'Houlbec. Je lui adresse ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

C'est près de l'entrée qu'ont été trouvés quelques objets épars que je vais énumérer et décrire ici.

Sur une longueur de 7 à 8 mètres à partir de la porte, mais surtout de chaque côté, près de la levée de terre, j'ai découvert sous 0 m. 30 et 0 m. 35 d'humus, des pierres plates posées sur l'ancien sol ; un grand nombre étaient placées côte à côte, comme si elles avaient servi à un pavage. Quelques pierres plus volumineuses ont été rencontrées de place en place, surtout à proximité de l'ouverture. Je suppose que ces pierres étaient destinées à supporter des poteaux de bois (n° 1 du plan).

Au pied du falus, à gauche en regardant l'intérieur de l'enceinte, à environ 3 mètres de l'entrée, j'ai remarqué les restes d'un petit muret en pierres sèches, long de 1 m. 50 à 2 mètres, à la base duquel étaient les traces de deux foyers (n° 2 du plan). La terre recouvrant tous ces débris est plus noire que partout ailleurs et parsemée de morceaux de charbon de bois.

C'est entre et sur ces pierres et principalement au pied du muret, dans les restes de cendres et de charbons que j'ai ramassé les objets suivants :

De nombreux tessons de poterie commune très fragmentés, en terre grise, blanche et rougeâtre, semblant appartenir au Haut-Moyen-Age (fig. 1) ; une clef de coffret, un petit gond de porte, une lame de couteau à pointe recourbée en fer (fig. 2), des débris informes du même métal,

quelques morceaux de terre cuite et des fragments de tuiles post-romaines. J'ai recueilli aussi une monnaie de bronze indéterminable, mais qui est plus jeune que les autres vestiges.

Il y eut certainement une construction de bois (et pisé peut-être), élevée près de l'ouverture ; le pavage et le muret en sont les restes visibles.

Je pensais même qu'un mur de soutènement des terres du talus existait à l'intérieur sur tout le pourtour, mais des sondages, faits sur plusieurs points, n'en ont point révélé. Le rempart a été construit avec les terres provenant du fossé.

Un homme originaire du pays, rapportant une tradition locale, m'a dit que « les Anglais canonnèrent », par l'échancrure de cette redoute, l'ancien château de la Salle, situé à environ 300 mètres de là !

Cette légende pourrait bien être née du fait qu'en 1420, les Anglais confisquèrent le fief d'Houlbec parce qu'il avait appartenu à Jean de Dreux, seigneur du lieu, tué à la bataille d'Azincourt, et que Robert de Dreux, petit neveu de Jean, rentré en possession des biens de son oncle, mourut prisonnier de guerre, en Angleterre, le 20 Juin 1478 ? (Dictionnaire de l'Eure par Charpillon).

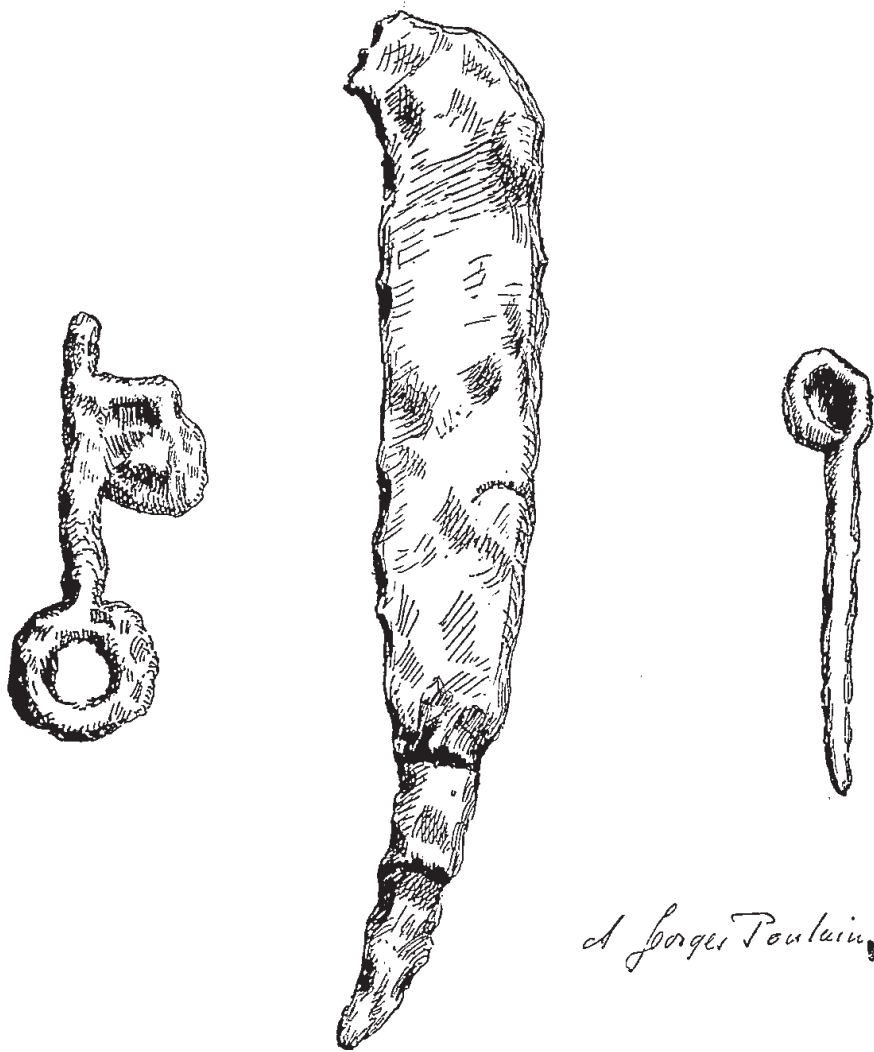
Sommes-nous en présence d'un ouvrage militaire ou bien d'une maison forte habitée par un chef comme on en rencontre sur certains points de l'Irlande ?

Il existe des retranchements similaires ou à peu près sur le territoire normand, à Oissel, Barentin, Mont-Cauvaire, Nesle-Normandeuse (Seine-Inférieure), à Clermont-en-Auge (Calvados), et, tout près, la Butte Olivet à Hardencourt, canton de Pacy-sur-Eure, et « le Château-Sarrazin », commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure).

Cet ouvrage étant à mon avis post-romain, faut-il le faire remonter aux Francs qui élevaient, au dire de Tacite, des maisons fortes en terre et bois entourées de palissades et même de haies vives ?

Ou bien faut-il en attribuer la construction à un chef normand installé ici après le traité de 911 ?

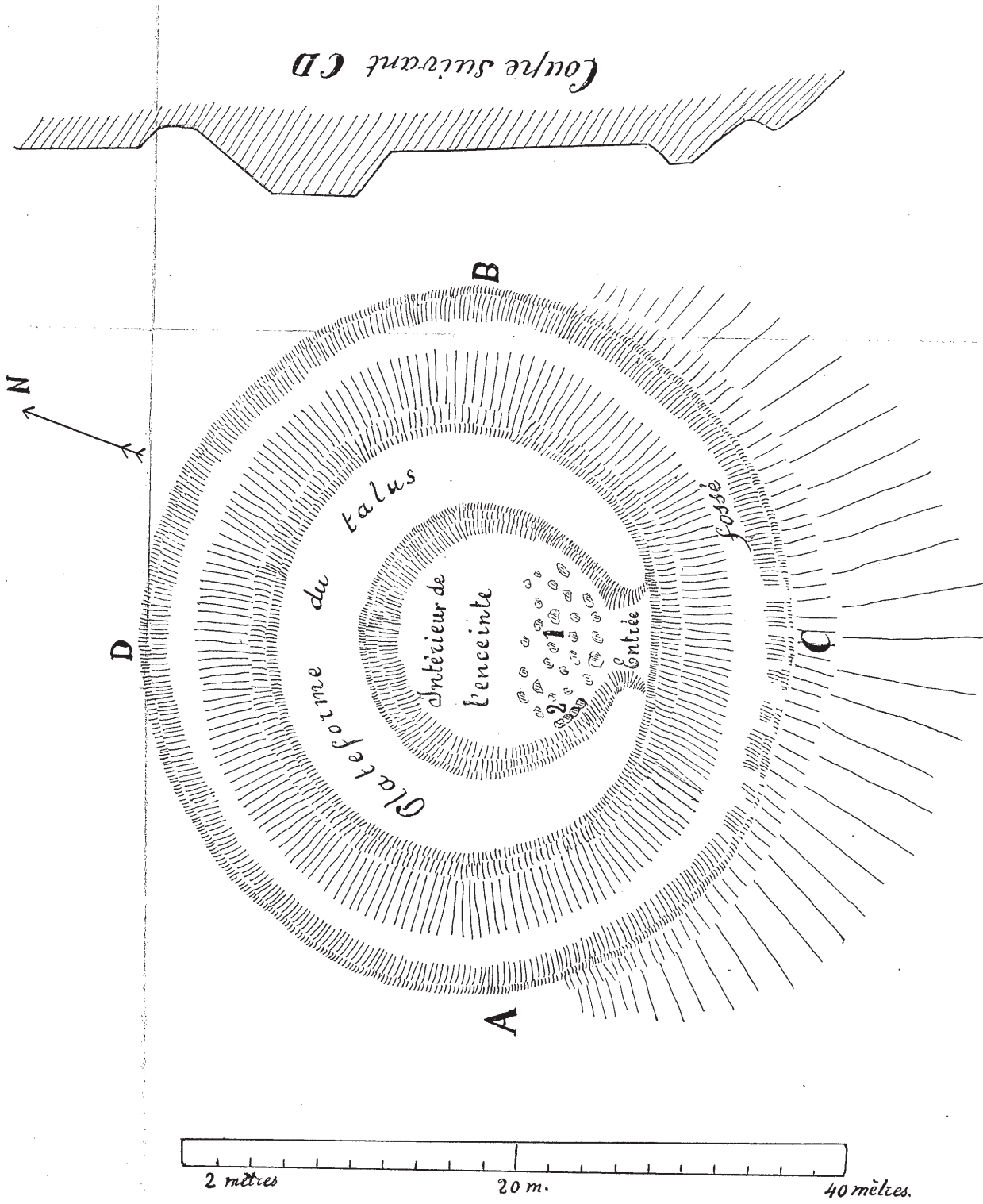
On sait que le nom d'Houlbec a une origine nordique et



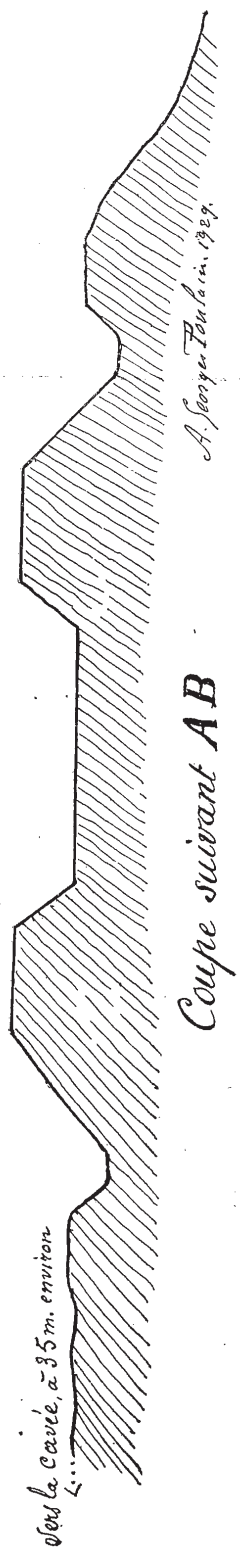
A. Leger, Poulin.

Fig. 2

OBJETS EN FER



Coupe suivant CD



Coupe suivant AB

A. George-Foucault, 1929.

sous la cavée, à 35 m. environ

qu'il signifie ruisseau enfoncé, ravin. Or, ce ruisseau, ce ravin, existe là tout près, au pied du petit coteau !

A environ 1.500 mètres, sur le plateau, est bâtie la ferme du Bois-d'Houlbec, dominant un autre éperon tourné vers l'ouest. Derrière les bâtiments de la ferme se voient encore les vestiges d'un enclos carré, limité par un fossé peu profond dont la terre a été rejetée à l'extérieur.

Des travaux récents de nivellement ont fait disparaître en partie fossés et talus. On désignait dans la localité cet enclos par le nom de « parc aux chevaux » et l'on ajoutait même « que les Anglais l'établirent pour leurs propres animaux ? »

Ce ne fut certainement pas lors de la bataille de Cocherel en 1364, puisque l'armée navarraise, composée en partie d'Anglais, et venant d'Evreux, rencontra l'armée française près de Hardencourt situé au delà de Cocherel.

Ce n'était fort probablement qu'un simple parc à bestiaux.
